

élargis ou restreints au gré des besoins et des situations. Par exemple, la liste suivante de secteurs culturels fournit à l'heure actuelle une définition acceptable et pratique de la culture aux fins du développement des relations internationales du Canada dans ce domaine. Suffisamment exhaustive pour traduire l'énergie créatrice et la riche diversité de la culture canadienne, elle est également assez condensée pour résoudre nombre des difficultés d'ordre très pratique qui existent déjà ou qui se profilent à l'horizon.

Secteurs culturels

Arts:	musique, théâtre, opéra, mime, danse, peinture, sculpture, littérature, etc.
Education:	enseignement primaire et secondaire, formation technique et professionnelle, enseignement dispensé par les collèges communautaires et les universités, recherche, etc.
Médias:	édition, radio, télévision, cinéma, bibliothèque, archives, information, etc.
Sciences:	physique, chimie, génie, recherche en laboratoire, etc.
Artisanat:	tissage, céramique, soufflage du verre, fabrication de piqués, orfèverie, etc.
Jeunesse:	échanges de jeunes, missions de travail, voyages d'étude, etc.
Loisirs:	conditionnement physique, passe-temps, chasse, pêche, camping, jeux, etc.
Environnement:	architecture, urbanisme, habitat, aménagement paysager, parcs, réserves écologiques, etc.
Sports:	athlétisme, hockey sur glace, natation, football, crosse, gymnastique, etc.
Coutumes et traditions:	arts, artisanat, festivals, foires, traditions folkloriques, etc. des groupes ethniques.

Maintenant que nous disposons d'une définition pratique de la culture, nous sommes en mesure de déterminer plus précisément la nature des relations et des échanges culturels entre le Canada et l'étranger, ainsi que les structures dans lesquelles ils s'expriment. Ces relations culturelles, on peut donc les définir comme étant tout contact avec un autre pays dans l'un ou l'autre ou dans l'ensemble des secteurs de la culture. Par ailleurs, si ces contacts supposent des mouvements de personnes, d'information, de programmes et de produits, on parle alors d'échanges culturels. Enfin, toute activité se déroulant dans les limites fixées par ces secteurs s'insère dans le cadre des relations culturelles du Canada. C'est ce dernier aspect que nous analyserons maintenant en détail.